



# Une monnaie inédite de Franche-Comté

Il y a quelques années, nous avons eu la bonne fortune d'acquérir, dans une importante vente publique de Barcelone, une monnaie intéressante. Elle est au type du quart de patagon des archiducs Albert et Isabelle émis dans les Pays-Bas entre 1612 et 1621.

**D**escription de la monnaie :  
A/ Sarments posés en sautoir portant un briquet en leur centre et cantonnés d'une couronne, du bijou de l'Ordre de la Toison d'or et de deux monogrammes A et E couronnés. Rose à cinq pétales ALBERTVS. ET.ELISABET.DEL.GRATIA.

R/ Écu couronné aux armes des archiducs, entouré du collier de l'Ordre de la Toison d'or.

ARCHIDVC. AVST.DVCES. BVRG.ET.COMES

Ce type de monnaie fut abondamment frappé dans les Pays-Bas méridionaux, au cours de la trêve ayant entraîné une paix relative mais aussi la reconnaissance par l'Espagne de la perte des provinces septentrionales (Hollande, etc.).

Sept ateliers y ont frappé des quarts de patagon : Anvers, Bruxelles, Maestricht et Bois-le-Duc pour le Brabant, avec respectivement pour marque d'atelier la *main*, la *tête d'ange*, l'*étoile* et l'*arbre*, et surtout dans la titulature du revers ARCHI (DVC). AVST.DVCES./ BVRG. ET. BRAB.Z



Les archiducs Albert et Isabelle.

Pour le Luxembourg, avec la marque écu et ARCHID. AVST. DVC. BVRG. ET. LVXENBVRG.

Dans les deux cas qui précèdent, l'origine ducale est clairement indiquée.

Pour la Flandre, un *lis* à l'avers comme marque d'atelier et au revers la légende : ARCHIDVC. AVST.DVC(ES).BVRG.ET.CO(M). FL(A).Z. La mention CO(M) indique que la Flandre est un comté.

Enfin, pour la seigneurie de Tournai, outre la marque *tour* nous avons la légende du revers ARCH(ID). AVST.DVCES.BVRG. DOM.TORN(A).Z.



Patagon des archiducs Albert et Isabelle. Atelier de Tournai. CGS VSO 7, n° 1313

De toutes façons, avec une *rose* comme marque d'atelier, cette pièce ne pouvait pas appartenir au Pays d'en-Bas. Signalons toute-

fois qu'avant 1581, date de sa perte, l'atelier hollandais de Dordrecht usa de pareille marque.



Quart de patagon des archiducs Albert et Isabelle. Atelier de Dôle.



Agrandissement de la marque d'atelier : une rose.

Reste donc à considérer l'autre région appartenant aux archiducs, appelée jadis « les pays d'en-Haut » c'est-à-dire la Franche-Comté et son atelier de Dôle.

Hélas, les archives de l'époque ne nous sont pas parvenues mais nous savons que cet atelier fut actif car des pièces de billon et de cuivre sont arrivées jusqu'à nous. Ajoutons que, dès le début du règne suivant (1622), des patagons identiques avec la marque rose ont été frappés. Il est donc envisageable que cette marque était déjà admise avant. La titulature indique clairement le comté de Bourgogne, à l'exclusion de toute autre terre.

Pour terminer le présent article, je me fais un devoir de signa-

ler une hypothèse émise par mon ami Frédéric Droulers ; si elle s'avérait fondée, il s'agirait là de la première transformation d'une marque de graveur en marque d'atelier.

En effet, le style de la pièce qui nous occupe ici est l'œuvre d'un graveur de talent.

À l'examen de la production de Dôle, on ne retrouve pas la même « patte ».

Or il se trouve que dans la proche Ardenne, les frères Briot exerçaient leur art et leur renom avait déjà franchi la frontière.

Peut-on imaginer que les Comtois, pour la frappe de leur monnaie d'argent, aient fait appel à l'extérieur et que la signature du maître demeura ?

Après 1622, cette *rose* fut remplacée par des *croisettes* (qu'on rencontre également sous les archiducs) puis par une *étoile* évidée appelée aussi *molette*.



Avers d'un patagon de Philippe IV d'Espagne. 1625. Atelier de Dôle. Différent « molette ». CGS VSO 28, n° 1319

Jean-René de Mey